COMMISSION SITES

Béatrice Mathieu

AG 2020 du 5 mars 2021

Club IAVL : Entretien du site de Romanières en mars 2020

L’atterrissage avec la cible

- **Réfection du décollage de l'Escalette,**
  Sainte-Victoire ouest,
  par le club Parapentes de Sainte Victoire :

  - **Repose d'un filet de protection pour remplacer l'ancien, usé par les décollages et intempéries.**

  - **Ce travail, réalisé en juin 2020 a mobilisé plus d'une vingtaine de pilotes pour le transport du filet à dos d'homme et la pose (haute couture collective).**

Aménagement du site d’AIGUINES (Thermo dynamic Club)

Le filet, acheté par la Ligue (600€) et le Club (150€) en décembre, a dû attendre fin janvier pour être posé (le terrain était enneigé).

Une journée de préparation du terrain, notamment la dépose du filet précédent vieux de moins de trois ans mais un peu trop biodégradable , il était déjà en ruine.

Le second jour pour la pose du nouveau filet, qui a été livré découpé et borduré à ses dimensions définitives 8mx5m.
Les mailles sont de 2cm de côté.
De par sa dimension et sa couleur, il n'a qu'un impact visuel très faible (le blanc sur les photos est trompeur).
Il est en matériaux synthétiques et devrait avoir une durée de vie plus significative.

Aménagement du décollage de PUY AILLAUD par le club Chocard Airlines Juin 2020

- Terrassement après abattage des arbres et défrichement pour ouverture d'un nouveau décollage, suite à l'impossibilité de conventionner le terrain utilisé historiquement.

- Nouveau décollage situé sur 4 parcelles différentes dont 3 en indivision donc beaucoup de conventionnements avec les propriétaires

Décollage complètement refait à Puy-Aillaud

- Renouvellement de la convention du site du Garlaban
(Parapentes de Sainte Victoire)

- Recherches de nouveaux sites en cours (Sainte Baume est/ Taoumé ?)

- La Ligue suit de près l'évolution du site du Cap Sicié

avec les interdictions temporaires

(terminées fin janvier 2021)

- A noter la bonne cohabitation

des parapentistes
avec les aigles de Bonelli
sur différents sites
et la communication
avec les organismes de protection
de la faune sauvage.